



OUVERTURE MAIRIE
du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15

(Si nécessaire sur rendez-vous
l'après-midi)

sauf le 2^{ème} et 4^{ème} samedi
de chaque mois

M. le Maire reçoit tous
les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distré@wanadoo.fr

Site: www.mairie-distré.fr



DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	P 1
BUDGET COMMUNAL	P 2
INFORMATIONS MUNICIPALES	P 3 à 5
TARIFS CAVE DU PRIEURÉ	P 5
NETTOYAGE PARTICIPATIF	P 6
COMPTEUR LINKY	P 7
CIRCUIT POUR VELOTOURISTES	P 8
ECOLE DES VIGNES RENCONTRE INTERGE	P 9
CONCERT D'ÉTÉ SENTIER BOTANIQUE	P 10
COCHONNAILLES DISTRENNES	P 11
FETE DE L'ECOLE	P12

DISTRÉ

VIE COMMUNALE

MAI 2016



MOT DU MAIRE

Un bon marin doit s'adapter aux changements des vents et mener son bateau en tout état de cause à sa destination. Etre maire aujourd'hui nécessite sans aucun doute d'avoir le pied marin pour ne pas se déconcerter dans les situations difficiles. Comme vous le verrez dans l'article consacré au budget, l'Etat, d'un côté, nous coupe le vent pour faire avancer le bateau municipal en réduisant nos dotations et de l'autre, souffle la tempête des normes et réglementations. Une accalmie est vivement souhaitée mais quand on regarde le baromètre, cela ne semble pas pour demain.

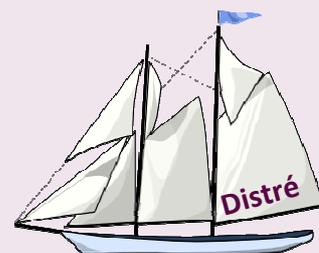
Alors le petit bateau Distré continue toutefois d'avancer vers le phare qu'il a en vue, celui du « bien vivre ensemble ». Peut-être mettra-t-il un peu plus de temps mais il

accostera là où l'équipage municipal a choisi de faire escale dans le nouvel océan Agglo mais sans se faire remorquer par le chalutier « Saumur-chalutier » à qui le petit voilier Distré n'est pas opposé à prêter ses chaloupes pour d'agréables croisières.

Le marin pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer et le réaliste ajuste ses voiles. Nous pouvons appliquer cette maxime à la gestion municipale.

Je vous souhaite un excellent printemps en espérant qu'ensemble nous arriverons à bon port.

Eric **TOURON**



TOUR DE FRANCE

MARDI 5 JUILLET 2016

Les accès au bourg de Distré (de la rue Nationale au giratoire de Champmeaux) **seront fermés à partir de 7h30.**

La caravane publicitaire passera dans Distré à partir de 9h30.

Le départ fictif des coureurs se fera par l'avenue du Maréchal Foch à Saumur puis, après un circuit dans Saumur par



le pont Fouchard et une remontée par Bagneux.

Le départ réel se fera à 11h40 à Champmeaux.

12h, réouverture des voies.

BUDGET 2016

Il est bon de rappeler que contrairement à l'Etat, les collectivités territoriales ont l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre. Notre budget 2016 s'équilibrera donc de la manière suivante :



	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 585 135 €	1 585 135 €
Section d'investissement	826 116 €	826 116 €

Ce budget 2016 a été construit sans recours à l'emprunt, sans augmentation des taux d'imposition communaux pour la 16^{ème} année consécutive et en conservant une réserve de plus de 300 000 € .

Dépenses de Fonctionnement

Notre principal poste de **dépenses en fonctionnement** reste les charges de **personnel** qui s'élèvent à **446 700 €** soit 251 € par habitant pour une moyenne nationale des communes de même strate de 259 €.

Viennent ensuite les charges à caractère général pour **350 830 €** avec des postes aussi variés que :

- EDF pour 34 000 € dont 6 000 € pour l'éclairage public ,
- les primes d'assurances (bâtiments et véhicules) pour 15 000 € ,
- les frais d'entretien de voirie pour 75 000 € ,
- les timbres pour 3 000 € ,
- les frais de téléphonie pour 3 800 € plus une multitude de petits postes dont les vêtements de travail par exemple pour 1 000 €.

Autre poste important, nos contributions aux organismes de regroupement comme le Syndicat d'Énergie du Maine et Loire, le Syndicat de gestion de la salle des Bois, le Réseau d'Assistants Maternelles, l'AFRIEJ qui gère le foyer des jeunes... contributions qui s'élèvent à plus de 120 000 € .

Nos charges financières sont faibles **21 400€** soit **12 €** par habitant pour une moyenne de la strate de 23 € pour les intérêts et 111 640 € pour le capital. La dette par habitant est de **309 €** pour une moyenne de la strate de 596 €.

Recettes de Fonctionnement

Nos principales recettes sont la fiscalité pour **756 000 €** :

- les **dotations d'Etat** pour 137 767 € contre 196 908 € en 2014 soit **30 % de baisse en 2 ans** ,
- la taxe sur les pylônes pour 48 000 € ,
- les revenus des locations de salles (hors salle des Bois) des loyers et des fermages pour plus de 40 000 € .

Les principaux investissements

Les principaux investissements seront :

- l'acquisition d'un bien pour la création d'un parking rue Haute à Munet pour 49 000 € ,
- 85 000 € de travaux de voirie qui s'ajoutent aux 75 000 € d'entretien avec principalement l'aménagement d'un parking rue de Gravouilleau et la réfection de la rue de Carabins pour 60 325 € ,
- les frais de réalisation du dossier de Zone d'Aménagement Concerté de « Sous la Bosse » pour 40 000 € ,
- l'effacement des réseaux à Pocé et à Chétigné pour 169 820 € ,
- le remplacement des lampes à sodium pour 20 000 €.

Cette présentation n'a pour but que de vous donner les grandes masses, le Maire reste bien évidemment à la disposition des personnes qui souhaiteraient plus de détails.

ARRETÉ DE PERIL MURS RUE NATIONALE



Vous êtes nombreux à nous faire part de vos inquiétudes concernant l'état du mur de clos, à la sortie Nord du bourg.

Afin de dégager la responsabilité de la Commune mais malheureusement pas le danger, nous avons engagé une procédure d'arrêté de péril afin de contraindre le propriétaire à faire des travaux et à assumer l'entière responsabilité en cas d'accident... que nous ne souhaitons pas.

INCIVILITÉS AUX ESPACES PROPRES



Ces photographies pour vous montrer l'attitude peu respectueuse de certains usagers des espaces propres.

Rappelons-leur ceci: **ce qui ne rentre pas dans les conteneurs est accepté gratuitement à la déchetterie.**

Il suffit de se déplacer !



VENTE DE MAISON A CHÉTIGNÉ

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour des rues de Carabins, de Gravouilleau et de Presle, la Commune avait acquis un ensemble immobilier avec l'objectif d'y réaliser une petite place, d'améliorer la circulation et de créer un logement à loyer modéré.

Compte tenu des contraintes budgétaires que nous connaissons, un arbitrage a été fait par

le conseil municipal qui a décidé de remettre en vente la partie habitation. Cette maison ancienne à rénover, sur un terrain de 276 m², est mise à prix à **42 000 €.**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Mairie.

VERIFICATION DES BORNES A INCENDIE



En plus des baisses des dotations d'Etat, le Département, à travers les centres de secours qui sont de sa compétence, n'assure plus le contrôle des bornes à incendie. Celui-ci revient donc dorénavant aux Communes.

Pour Distré, cela se traduit par une dépense supplémentaire de **3 228 €.**



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques la Commune a décidé d'attribuer à compter de 2016 une aide de 80 € pour la destruction des nids. Cette aide sera versée après constatation de présence et sur présentation d'un justificatif de paiement.



EFFRACTION AUX ATELIERS TECHNIQUES



Dans la nuit du 13 au 14 janvier dernier, un vol avec effraction a eu lieu dans les ateliers municipaux, nous obligeant à racheter, dans les meilleures conditions, l'outillage et un poste à souder pour un montant maximum de 2 500 € HT soit 3 000 € TTC ainsi que 2 tronçonneuses, 2 taille-haies et un souffleur, pour un montant de 2 033.33 € HT soit 2 440.00 € TTC; et à faire réparer la porte d'entrée pour un montant de 1 784.10 € HT soit 2 140.92 € TTC. Soit un préjudice de plus de 5 000 € couvert à peine à moitié par notre assurance, compte tenu de l'âge du matériel pourtant en bon état de fonctionnement.

COUPURES D'EAU et EAU TROUBLE le 30 avril et le 1^{er} mai



Une première fuite importante sur le réseau d'eau potable, au niveau du Moulin à Cuivre, a provoqué une première coupure dans la soirée et la nuit du 30 avril dernier.

Le lendemain, à quelques mètres de la réparation, une nouvelle fuite due à une seconde rupture apparaissait. La coupure du

réseau pour permettre l'intervention entraîne une décompression et une eau très sale pendant quelques heures. Malgré les désagréments subis, saluons la réactivité et la disponibilité des agents de la SAUR qui ont travaillé durant 2 nuits pour vous permettre de retrouver un réseau d'eau le plus rapidement possible.

LIGNE DE BUS 36

Une forte menace de suppression pèse sur la ligne de bus Saumur-Champ Blanchard-Saumur passant par Pocé.

En effet, les derniers comptages laissent apparaître un taux de fréquentation qui n'évolue pas et qui reste à moins d'un passager (0.88 par trajet). Dans ce contexte il sera très difficile de maintenir et défendre une ligne qui coûte 80 000 € par an.

La solution consistera vraisemblablement à maintenir la ligne scolaire et à mettre en place un service à la demande avec réservation.

SAUMUR
agglobus

C. A. U. E.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et de verser la cotisation 2016 de 0.10 € par habitant soit un montant global de 168.40 €

Une construction, une réhabilitation, un réaménagement ou une extension, même modestes, sont autant d'interventions architecturales qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement.

C'est pourquoi le CAUE conseille à la demande, gratuitement, les particuliers porteurs d'un projet architectural.

Des permanences sont assurées par des architectes au siège du CAUE à Angers (Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage - 312 avenue René Gasnier)

les **mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h, sur rendez-vous.** - Tél. 02 41 22 99 99

SOIRÉE VŒUX 2016



Le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 400 € à l'association AFRIEJ pour remercier les jeunes du Foyer des Jeunes de Distré pour leur collaboration active et sympathique pendant le service des repas, lors de la soirée des vœux du Maire.



NOUVEAUX TARIFS CAVE DU PRIEURÉ

Ces tarifs s'appliquent aux réservations confirmées à partir du 16 mars 2016.

de 8h30 à 8h30	COMMUNE du lundi au vendredi	COMMUNE Week-end et jours fériés	HORS COMMUNE du lundi au vendredi	HORS COMMUNE Week-end et jours fériés
Manifestation d'Association	120 € (1 gratuité par an cave ou salle)	230 € (1 gratuité par an cave ou salle)	180 €	
Réunion d'entreprise ou exposition culturelle	120 €	230 €	180 €	
Comité d'entreprise de la Commune (1 par an)	120 €	230 €		
Location 1 journée (particulier) hors week-end et jours fériés	120 €		180 €	
Location 1 week-end (particulier) du samedi au lundi		230 €		340 €
Forfait de nettoyage	45 €	45 €	45 €	45 €
Chèque de caution	450 €	450 €	450 €	450 €

CIRCUIT RANDONNÉE DANS LE BOIS DE MUNET



Depuis 2015, le Conseil Municipal travaille à la réhabilitation du Bois De Munet, situé près du parc photovoltaïque. Certains Distréens connaissent déjà ce lieu de promenade mais pour l'ouvrir au grand public, des travaux d'aménagements et de mise en sécurité sont nécessaires.



Le personnel communal, aidé d'un stagiaire, Nicolas, a réalisé un gros travail d'abattage et de nettoyage pour rendre ce site accessible, mais **nous recherchons des bénévoles pour continuer ces aménagements en se joignant aux conseillers municipaux.**



VENEZ NOUS REJOINDRE

**SAMEDI 21 MAI,
AU BOIS DE MUNET
à 8h30**

(derrière le parc photovoltaïque de Munet)

**N'OUBLIEZ PAS
VOS GANTS,
VOS OUTILS
et**

VOTRE BONNE HUMEUR

NETTOYONS LA NATURE A DISTRE

**Venez participer avec
les Conseillers adultes
et enfants ...**

SAMEDI 11 JUIN 2016, à 10h



**Rendez-vous
dans la COUR
de la MAIRIE**

**La nature n'est pas
une poubelle !**

**Aidez-nous à préserver
notre environnement !**



**Apportez
vos gants !**

**Pour participer avec les enfants, à cette action
éco-citoyenne, inscrivez-vous en Mairie,
au 02.41.50.28.50, avant le Mercredi 8 juin.**



COMPTEUR EDF LINKY

Courant 2016 début 2017, ERDF devrait remplacer sur notre commune, les anciens compteurs EDF par des compteurs nouvelle génération dits compteurs LINKY. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'ERDF.

Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client.

Linky enregistre la consommation du logement et transmet à distance l'information à ERDF, gestionnaire du réseau électrique. Il va permettre de facturer une consommation réelle et non plus estimée. C'est le principal avantage de ce nouveau compteur pour le consommateur. Cela devrait réduire les nombreuses réclamations liées à l'estimation des factures, principale cause de litige selon le Médiateur national de l'énergie.

Linky présente-t-il un risque pour la santé ?

Les compteurs communiquent une fois par jour avec un concentrateur installé dans les postes électriques. Le concentrateur envoie ensuite les informations vers ERDF via les antennes-relais des réseaux mobiles déjà existants. Le lien entre compteur et concentrateur se fait quant à lui par courant porteur en ligne (CPL). Il consiste à utiliser les câbles existants et à superposer au

courant électrique un signal à plus haute fréquence.

Le recours à cette technologie est critiqué par l'association Robin des Toits, qui estime qu'il induit une pollution électromagnétique dans l'ensemble du logement. ERDF dément en assurant que Linky respecte toutes les normes et que le signal est très faible, dix mille fois moins que celui d'un téléphone portable. De plus, il ne durerait que quelques secondes, l'ensemble des communications étant regroupées entre minuit et six heures du matin. Pour le Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine et Loire (SIEM) auquel nous adhérons, l'incidence des ondes électromagnétiques associées au fonctionnement des compteurs Linky semble, selon les informations et études disponibles, extrêmement marginale par rapport à celle des multiples équipements électriques présents dans notre environnement (téléphones mobiles, fours à micro-ondes, téléviseurs, éclairage, etc.). Mais ce qui semble résulter de l'état de la science à un instant donné mérite d'être constamment réexaminé au vu des études les plus récentes. C'est pourquoi le syndicat ne manquera pas, dans le cadre de sa mission de contrôle, d'interroger à nouveau le concessionnaire mais aussi l'Etat sur ces questions, sans toutefois remettre en cause le dispositif.



REMERCIEMENTS AUX GESTES CITOYENS



Nous tenons à remercier ici toutes les Distréennes et tous les Distréens qui entretiennent régulièrement un espace public situé près de chez eux. Que ce soit un balayage de trottoir, un arrachage des herbes folles, un ramassage de feuilles mortes, de déchets ou de papiers...

Bref tout geste citoyen qui fait de notre village un lieu où il fait bon vivre !!!



BIENTÔT DES VELOTOURISTES SUR NOTRE TERRITOIRE !

A partir de mai, deux nouvelles boucles vélos vont voir le jour en Saumurois grâce à l'initiative collective de la Communauté de communes du Gennois, de la Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine et de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et le soutien financier de la Région des Pays de La Loire.

Connectées sur les itinéraires nationaux de « La Loire à Vélo » et du « Thouet à vélo » ou « La Vélo Francette », ces boucles ont été créées pour générer des séjours touristiques à vélo sur notre territoire. Elles emprunteront des routes secondaires et seront balisées à l'aide de panneaux permanents de signalisation.

La boucle n°1 de 76 km sera indiquée par une pastille orange.

Cet itinéraire permettra de quitter La Loire à Vélo depuis Gennes ou Saumur (St Hilaire St Florent) pour découvrir, notamment, Grézillé, Louerre, Louresse-Rochemenier, Doué La Fontaine, Rou-Marson, **Distré-Pocé**, Saumur (St-Hilaire St Florent)... Pour apprécier la beauté de la Vallée de la Loire, les vélotouristes auront la possibilité de raccourcir leur parcours à vélo en prenant un bateau depuis Saumur ou Gennes afin de rejoindre leur point de départ.



La Boucle n°2 de 65 km sera indiquée par une pastille violette.

Cet itinéraire est connecté sur « La Loire à Vélo » et « Le Thouet à Vélo » (Vélo Francette). Les vélotouristes chemineront notamment, par Saumur, Doué-la-Fontaine, Le Vaudelnay, Le Puy-Notre-Dame ou Montreuil-Bellay. Les fiches parcours seront téléchargeables sur anjou-tourisme.com.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

TOUR DE FRANCE

Dans le cadre du TOUR DE FRANCE 2016, la Communauté d'Agglomération de SAUMUR a proposé de grouper les commandes des produits de pavoisement. Le Conseil municipal a décidé d'acquérir un maillot géant au prix de 169 €HT.



NON REMPLACEMENT A L'ECOLE DES VIGNES

Comme vous avez pu le lire dans la presse, la situation a été compliquée et tendue avant les vacances d'Avril, dans l'école des Vignes, comme c'est malheureusement le cas dans d'autres écoles publiques du Saumurois.

En effet, l'enseignante qui assurait le remplacement dans la classe de CP/CE1 (depuis la rentrée et jusqu'à la fin de l'année scolaire) a été retirée de sa classe et envoyée dans une autre école prioritaire pour y assurer un autre remplacement.

En conséquence, les élèves de cette classe ont dû être répartis dans les autres classes. L'équipe enseignante s'est organisée pour essayer de pallier, dans la mesure de ses possibilités, à ce manque de remplaçant qui impactait l'ensemble des classes entraînant une désorganisation dans toute l'école.

Pour compliquer cette situation, l'enseignante de PS/MS en arrêt maladie pour 2 jours pendant cette période, n'a pas non plus été remplacée. Ce sont donc 2 classes de 29 et 24 élèves sans enseignante qui ont été réparties dans les 4 classes restantes.

Une réunion organisée par M. Le Maire, en Mairie, a permis d'expliquer les raisons de cette décision administrative aux parents qui

ont ensuite décidé des actions à mener: lettre à l'Inspecteur de l'Education Nationale et au Directeur d'Académie, pétition... Monsieur le Maire quant à lui est intervenu auprès du Directeur d'Académie.

Grâce à la mobilisation efficace des parents d'élèves de l'école des vignes, de Monsieur le Maire de Distré et des élus, la situation est revenue à la normale dès le 21 mars et les CP/CE1 ont pu retrouver leur classe et leur enseignante.

Chacun a compris que cette situation était exceptionnelle et chacun tient à ce qu'elle le reste et que l'éducation nationale fasse en sorte que ceci ne se reproduise plus dans l'école de notre village. Les parents ont décidé de maintenir leur vigilance face à cette situation et de réagir rapidement et fermement en cas d'un nouveau non remplacement dans notre école.

Un bémol à cette situation, la classe de PS/MS n'aura pas d'enseignante un mercredi sur 2 malgré la proposition de la maîtresse titulaire de travailler tous les mercredis et non 1 sur 2, autorisation qu'elle n'a obtenue de l'Education Nationale qu'à partir du ... 1er juin.



RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE

Quand la « jeunesse retrouvée » découvre « le foyer des jeunes » !

Le jeudi 14 Avril, les jeunes de l'Association AFRIEJ, sous la houlette de Mégane Chouasne (Stagiaire Bac Pro) et de Rodolphe Huchon (réfèrent jeunesse) ont décidé d'organiser une journée intergénérationnelle. En effet, l'objectif était de faire découvrir le foyer des jeunes aux aînés du club de Distré: « jeunesse retrouvée ».

Environ 15 adolescents ont eu le plaisir d'accueillir 30 personnes du club.

De 14h à 17h30, le groupe a participé aux différents ateliers. Nous avons proposé des jeux traditionnels tels que la belote, le scrabble et le rummikub.

En fil rouge, un atelier cuisine a été mené pour préparer ensemble le goûter constitué de gaufres, crêpes, cookies... Goûter qui a



d'ailleurs été très apprécié par nos invités. Nous avons également voulu leur faire découvrir de nouveaux jeux comme le wazabi, le bubble talk et d'autres jeux de cartes. Cette journée s'est parfaitement déroulée avec une très bonne ambiance.

A quand la prochaine ?? :-)



MARDI 12 JUILLET

à 21h

UNE NUIT CHEZ RASPOUTINE

Ce groupe est formé de 5 musiciens, (violons, accordéon et contrebasse, guitare acoustique, flûte de pan), en formation tzigane.

C'est un concert en 2 parties qui vous est proposé, un voyage musical à travers les folklores des pays de l'Est intitulé:

"Une nuit chez Raspoutine".



Répertoire: Czardas et Airs populaires tziganes et hongrois sur lesquels les musiciens peuvent exprimer leur talent et leur virtuosité.

Mais aussi les danses Hongroises de Brahms, les valse de Strauss, les célèbres romances et airs traditionnels russes: Les yeux noirs, Plaine ma plaine, Nuits de Moscou...



**CONCERT D'ÉTÉ
GRATUIT**



le lieu vous sera précisé
ultérieurement

SENTIER BOTANIQUE DE DISTRÉ

Vous aimez la nature et le jardinage !

Alors rejoignez-nous en toute simplicité pour contribuer à entretenir le sentier botanique de Distré situé entre l'église et l'école.

Actuellement en cours de rénovation, un peu d'entretien est nécessaire pour maintenir en bon état ce lieu de promenade convivial et accueillant.

Personnes à contacter :

Mado Dubos au 02 41 50 49 15

Isabelle Desnoyers au 02 41 67 90 64

DIMANCHE 3 JUILLET

Toute la journée

Autour de la Mairie et de l'église



COCHONNAILLES DISTREENNES

15h, CHAMPIONNATS :
REGIONAL ! de FRANCE ! du MONDE !
DE CRI DE COCHON

OUVERTS A TOUS

AVEC LA PRESENCE DE
NOEL JAMET
CHAMPION DE FRANCE
2015



Avec la participation
de Namayca BAUER,
dresseuse de Cochons
et de Chèvres révélée
par M6 dans « la
France a d'incroyables
talents ».



VIDE GRENIERS Dès 6h30,
inscription avant au 02.41.50.28.50

FOUÉES EN CAVE...

BUVETTE

**DEGUSTATION GRATUITE
D'UN COCHON GRILLÉ**

EXPOSITION

ANIMATIONS

MUSICALES

Avec La Band'Allonnaise

et l'écho musical de Faye d'Anjou

LUDIQUES

Jeux divers,
maquillage...

JE RECHERCHE DES BENEVOLES POUR M'AIDER PEN-
DANT LES COCHONNAILLES DISTREENNES, SI VOUS ETES
INTERESSES, QUE VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A NOUS
ACCORDER, CONTACTER M. RABILLER au 06 30 10 31 77



Samedi 25 juin



sur le stade

Distré en fête

Avec l'Association des Parents d'Elèves et la Commune de Distré



15h - Fête de l'école des Vignes

(avec spectacle des élèves,
stands divers, jeux, tombola,
buvette...)



19h30 - Dîner sur l'herbe

Apportez votre pique-nique mais pas besoin de boissons,
une buvette est à votre service.

Le nombre de tables et chaises mises à disposition étant
limité, n'arrivez pas trop tard ou apportez la vôtre !

Dîner en musique

avec **TEKILA BANDA**



Bien loin de la fanfare traditionnelle, Tekila Banda est un ensemble festif composé d'instruments à vent (cuivres, bois...) et percussions. Balançant entre airs traditionnels du sud et reprises de morceaux populaires, les musiciens de Tekila Banda sont près d'une vingtaine, de tous âges et tous horizons, et sont là pour vous faire bouger jusqu'à épuisement !



23h30 - Feu d'artifice

sur le plan d'eau